

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/03/2022.

L'an deux mille vingt deux, le vingt trois mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 7

Absents : 4

Nombre de suffrages
exprimés : 6

Pour : 4

Contre :

Abstentions : 2

Etaient présents :

M. ASSERQUET André, M. BARRAUD Dany, M. BERGEZ Eric, Mme CAPPICOT Fuensanta, M. CASENAVE Joseph, M. LARRENSOU Xavier, M. MOULIA François

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

M. CACHELOU Frédéric, M. CASTEIGNAU Sébastien, M. GUIRAUTE André, Mme LESPINASSE Annie

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. BERGEZ Eric

Date de convocation
11/03/2022

2022-2303-1 : BUDGET COMMUNE : Vote du CA 2021

Date d'affichage
11/03/2022

Monsieur le Maire s'étant retiré pour le vote de cette délibération.

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..J.J....

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence du 1^{er} Adjoint au Maire, vote le compte administratif de l'exercice 2021 et arrête ainsi les comptes :

et publication du :

..J.J....

- **Investissement**

- **Dépenses**

Prévu	798 662.61
Réalisé	311 904.53
Reste à réaliser	0.00

- **Recettes**

Prévu	798 662.61
Réalisé	193 889.77
Reste à réaliser	0.00

- **Fonctionnement**

- **Dépenses**

Prévu	1 353 742.96
Réalisé	770 948.91
Reste à réaliser	0.00

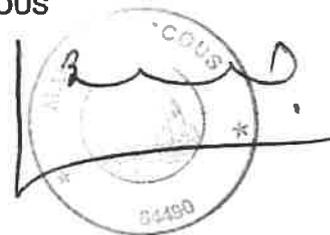
- **Recettes**

Prévu	1 353 742.96
Réalisé	1 416 137.24
Reste à réaliser	0.00

- **Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement	- 118 014.76
Fonctionnement	645 188.33
Résultat Global	527 173.57

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à ACCOUS
Le Maire,



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/03/2022.

L'an deux mille vingt deux, le vingt trois mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 7

Absents : 4

Nombre de suffrages
exprimés : 7

Pour : 5

Contre :

Abstentions : 2

Etaient présents :

M. ASSERQUET André, M. BARRAUD Dany, M. BERGEZ Eric, Mme CAPPICOT Fuensanta, M. CASENAVE Joseph, M. LARRENSOU Xavier, M. MOULIA François

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

M. CACHELOU Frédéric, M. CASTEIGNAU Sébastien, M. GUIRAUTE André, Mme LESPINASSE Annie

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. BERGEZ Eric

Date de convocation
11/03/2022

**2022-2303-2 : BUDGET COMMUNE : Affectation des résultats
2021**

Date d'affichage
11/03/2022

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

./././...

Le Conseil Municipal, réuni sous la Présidence du 1^{er} Adjoint au Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2021 le même jour,

et publication du :

./././...

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

STATUANT que l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021,

CONSTATANT que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	266 202.37
- un excédent reporté de :	378 985.96

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 645 188.33

- un déficit d'investissement de :	118 014.76
- un déficit des restes à réaliser :	0.00

Soit un besoin de financement de 118 014.76

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021
comme suit :

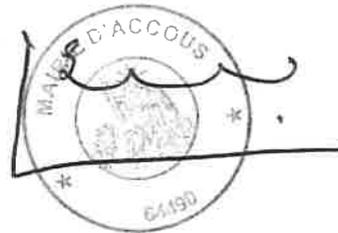
**RESULTAT D'EXPLOITATION au 31/12/2021 : EXCEDENT
645 188.33**

**AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)
118 014.76**

**RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)
527 173.57**

**RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) DEFICIT
118 014.76**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à ACCOUS
Le Maire,



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/03/2022.

L'an deux mille vingt deux, le vingt trois mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 7

Absents : 4

Nombre de suffrages
exprimés : 7

Pour : 5

Contre :

Abstentions : 2

Etaient présents :

M. ASSERQUET André, M. BARRAUD Dany, M. BERGEZ Eric, Mme CAPPICOT Fuensanta, M. CASENAVE Joseph, M. LARRENSOU Xavier, M. MOULIA François

Procuratation(s) :

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

M. CACHELOU Frédéric, M. CASTEIGNAU Sébastien, M. GUIRAUTE André, Mme LESPINASSE Annie

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. BERGEZ Eric

Date de convocation
11/03/2022

**2022-2303-3 : BUDGET COMMUNE : Examen et vote du compte
de gestion 2021**

Date d'affichage
11/03/2022

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

./././...

et publication du :

./././...

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le Percepteur à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VOTE le compte de gestion 2021, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à ACCOUS
Le Maire,



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/03/2022.

L'an deux mille vingt deux, le vingt trois mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire.

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 11
Présents : 7
Absents : 4
Nombre de suffrages exprimés : 6
Pour : 4
Contre :
Abstentions : 2

Etaient présents :

M. ASSERQUET André, M. BARRAUD Dany, M. BERGEZ Eric, Mme CAPPICOT Fuensanta, M. CASENAVE Joseph, M. LARRENSOU Xavier, M. MOULIA François

Procurat ion(s) :

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

M. CACHELOU Frédéric, M. CASTEIGNAU Sébastien, M. GUIRAUTE André, Mme LESPINASSE Annie

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. BERGEZ Eric

Date de convocation
11/03/2022

2022-2303-4 : BUDGET AEP : Vote du CA 2021

Date d'affichage
11/03/2022

Monsieur le Maire s'étant retiré pour le vote de cette délibération.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

.....

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du 1^{er} Adjoint au Maire, vote le compte administratif de l'exercice 2021 et arrête ainsi les comptes :

et publication du :

.....

• **Investissement**

• **Dépenses**

Prévu	64 235.43
Réalisé	33 576.37
Reste à réaliser	3 160.90

• **Recettes**

Prévu	64 235.43
Réalisé	54 235.43
Reste à réaliser	0.00

• **Fonctionnement**

• **Dépenses**

Prévu	130 147.78
Réalisé	97 027.84
Reste à réaliser	0.00

Envoyé en préfecture le 25/03/2022

Reçu en préfecture le 25/03/2022

Affiché le

SLO

ID : 064-216400069-20220323-AEPCA2021-BF

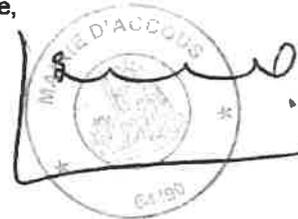
- **Recettes**

Prévu	130 147.78
Réalisé	127 538.91
Reste à réaliser	0.00

- **Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement	20 659.06
Fonctionnement	30 511.07
Résultat Global	51 170.13

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à ACCOUS
Le Maire,



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/03/2022.

L'an deux mille vingt deux, le vingt trois mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 7

Absents : 4

Nombre de suffrages
exprimés : 7

Pour : 5

Contre :

Abstentions : 2

Etaient présents :

M. ASSERQUET André, M. BARRAUD Dany, M. BERGEZ Eric, Mme CAPPICOT Fuensanta, M. CASENAVE Joseph, M. LARRENSOU Xavier, M. MOULIA François

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

M. CACHELOU Frédéric, M. CASTEIGNAU Sébastien, M. GUIRAUTE André, Mme LESPINASSE Annie

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. BERGEZ Eric

Date de convocation
11/03/2022

2022-2303-5 : BUDGET AEP : Affectation des résultats 2021

Date d'affichage
11/03/2022

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..J.J....

et publication du :

..J.J....

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du 1^{er} Adjoint au Maire, vote le compte administratif de l'exercice 2021 et arrête ainsi les comptes :

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

STATUANT que l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021,

CONSTATANT que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	8 227.71
- un excédent reporté de :	38 738.78

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	30 511.07
--	-----------

- un excédent d'investissement de :	20 659.06
- un déficit des restes à réaliser	3 160.90

Soit un besoin de financement	17 498.16
-------------------------------	-----------

Envoyé en préfecture le 25/03/2022

Reçu en préfecture le 25/03/2022

Affiché le

SLO

ID : 064-216400069-20220323-AEPCA2021-BF

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021
comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION au 31/12/2021 : EXCEDENT
30 511.07

AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)
0.00

RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)
30 511.07

RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) EXCEDENT
20 659.06

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à ACCOUS
Le Maire,

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/03/2022.

L'an deux mille vingt deux, le vingt trois mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 7

Absents : 4

Nombre de suffrages
exprimés : 7

Pour : 5

Contre :

Abstentions : 2

Etaient présents :

M. ASSERQUET André, M. BARRAUD Dany, M. BERGEZ Eric, Mme CAPPICOT Fuensanta, M. CASENAVE Joseph, M. LARRENSOU Xavier, M. MOULIA François

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

M. CACHELOU Frédéric, M. CASTEIGNAU Sébastien, M. GUIRAUTE André, Mme LESPINASSE Annie

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. BERGEZ Eric

Date de convocation
11/03/2022

Date d'affichage
11/03/2022

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.. / .. / ..

et publication du :

.. / .. / ..

2022-2303-6 : BUDGET AEP : Examen et vote du compte de gestion 2021

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le Percepteur à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VOTE le compte de gestion 2021, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

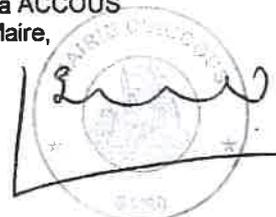
Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à ACCOUS

Le Maire,



Mairie d'ACCOUS

Place de la Mairie - 64490 ACCOUS

Tél : 05 59 34 71 10 - Mail : mairie@accous.fr

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/03/2022.

L'an deux mille vingt deux, le vingt trois mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 7

Absents : 4

Nombre de suffrages
exprimés : 6

Pour : 4

Contre :

Abstentions : 2

Etalent présents :

M. ASSERQUET André, M. BARRAUD Dany, M. BERGEZ Eric, Mme CAPPICOT Fuensanta, M. CASENAVE Joseph, M. LARRENSOU Xavier, M. MOULIA François

Procurat ion(s) :

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

M. CACHELOU Frédéric, M. CASTEIGNAU Sébastien, M. GUIRAUTE André, Mme LESPINASSE Annie

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. BERGEZ Eric

Date de convocation
11/03/2022

2022-2303-7 : BUDGET LOT ISEYE : Vote du CA 2021

Date d'affichage
11/03/2022

Monsieur le Maire s'étant retiré pour le vote de cette délibération.

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

./././...

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du 1^{er} Adjoint au Maire, vote le compte administratif de l'exercice 2021 et arrête ainsi les comptes :

et publication du :

./././...

• Investissement

• Dépenses

Prévu	118 852.15
Réalisé	115 462.02
Reste à réaliser	0.00

• Recettes

Prévu	118 852.15
Réalisé	0.00
Reste à réaliser	0.00

• Fonctionnement

• Dépenses

Prévu	73 705.00
Réalisé	2 283.83
Reste à réaliser	0.00

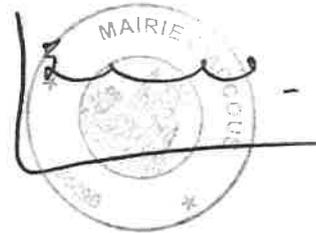
• **Recettes**

Prévu	73 705.00
Réalisé	5 332.88
Reste à réaliser	0.00

• **Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement	- 115 462.02
Fonctionnement	3 049.05
Résultat Global	- 112 412.97

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à ACCOUS
Le Maire,



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/03/2022.

L'an deux mille vingt deux, le vingt trois mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire.

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 11
Présents : 7
Absents : 4
Nombre de suffrages exprimés : 7
Pour : 5
Contre :
Abstentions : 2

Etaient présents :

M. ASSERQUET André, M. BARRAUD Dany, M. BERGEZ Eric, Mme CAPPICOT Fuensanta, M. CASENAVE Joseph, M. LARRENSOU Xavier, M. MOULIA François

Procurator(s) :

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

M. CACHELOU Frédéric, M. CASTEIGNAU Sébastien, M. GUIRAUTE André, Mme LESPINASSE Annie

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. BERGEZ Eric

Date de convocation
11/03/2022

**2022-2303-8 : BUDGET LOT ISEYE : Affectation des résultats
2021**

Date d'affichage
11/03/2022

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.....

et publication du :

.....

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du 1^{er} Adjoint au Maire, vote le compte administratif de l'exercice 2021 et arrête ainsi les comptes :

CONSIDERANT qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

STATUANT que l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021,

CONSTATANT que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	3 049.05
- un déficit reporté de :	0.00

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	3 049.05
--	----------

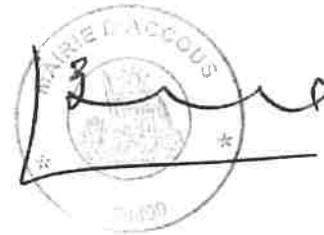
- un déficit d'investissement de :	115 462.02
- un déficit des restes à réaliser	0.00

Soit un besoin de financement de	115 462.02
----------------------------------	------------

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

REST D'EXPLOITATION au 31/12/2021 : EXCEDENT	3 049.05
AFFECTATION COMPL EN RESERCE (1068)	3 049.05
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	0.00
RESULTAT D'INVESTT REPORTE (001) DEFICIT	115 462.02

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à ACCOUS
Le Maire,



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/03/2022.

L'an deux mille vingt deux, le vingt trois mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 7

Absents : 4

Nombre de suffrages
exprimés : 7

Pour : 5

Contre :

Abstentions : 2

Etaient présents :

M. ASSERQUET André, M. BARRAUD Dany, M. BERGEZ Eric, Mme CAPPICOT Fuensanta, M. CASENAVE Joseph, M. LARRENSOU Xavier, M. MOULIA François

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

M. CACHELOU Frédéric, M. CASTEIGNAU Sébastien, M. GUIRAUTE André, Mme LESPINASSE Annie

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. BERGEZ Eric

Date de convocation
11/03/2022

Date d'affichage
11/03/2022

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

./././...

et publication du :

./././...

2022-2303-9 : BUDGET LOT ISEYE : Examen et vote du compte de gestion 2021

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par le Percepteur à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal en même temps que le compte administratif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VOTE le compte de gestion 2021, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à ACCOUS
Le Maire,



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/03/2022.

L'an deux mille vingt deux, le vingt trois mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11

Présents : 7

Absents : 4

Nombre de suffrages
exprimés : 7

Pour : 7

Contre :

Abstentions :

Etaient présents :

M. ASSERQUET André, M. BARRAUD Dany, M. BERGEZ Eric, Mme CAPPICOT Fuensanta, M. CASENAVE Joseph, M. LARRENSOU Xavier, M. MOULIA François

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

M. CACHELOU Frédéric, M. CASTEIGNAU Sébastien, M. GUIRAUTE André, Mme LESPINASSE Annie

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. BERGEZ Eric

Date de convocation

11/03/2022

Date d'affichage

11/03/2022

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..J..

et publication du :

..J..

2022-2303-10 : APGL : Convention Schéma Communal de Défense Extérieure

Le Maire rappelle à l'Assemblée le projet du Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie.

A cette fin, il propose de confier au Service Intercommunal Voirie Réseaux Aménagement de l'Agence Publique de Gestion Locale (APGL) la réalisation d'une mission d'assistance technique et administrative.

Le Maire précise que ceci suppose la conclusion d'une convention avec l'APGL, dont il soumet le projet à l'Assemblée, lui demandant de l'autoriser à la signer.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré,

Considérant que la Commune n'est pas en mesure de prendre en charge ce dossier mais peut disposer du Service Intercommunal Voirie Réseaux Aménagement en temps partagé avec les autres collectivités adhérentes à ce service.

DECIDE de faire appel au Service Intercommunal Voirie Réseaux Aménagement de l'APGL pour qu'il apporte une assistance technique et administrative à la Commune pour la réalisation du Schéma Communal de Défense

Mairie d'ACCOUS

Place de la Mairie - 64490 ACCOUS

Tél : 05 59 34 71 10 - Mail : mairie@accous.fr

Envoyé en préfecture le 25/03/2022

Reçu en préfecture le 25/03/2022

Affiché le

SLO

ID : 064-216400069-20220323-2022230310-DE

Extérieure Contre l'Incendie conformément aux termes du
projet de convention de mise à disposition ci-annexé.

AUTORISE le Maire à signer cette convention.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à ACCOUS
Le Maire,

